

doivent maintenant travailler ensemble pour veiller au respect des droits de la personne en ex-Yougoslavie et aider à la mise sur pied d'institutions de droits de la personne.

En Asie, au Jammu et au Cachemire, la situation des droits de la personne demeure une source de préoccupation pour le Canada, particulièrement en ce qui concerne les actes de violence, y compris la détonation de bombes sur les places publiques et l'enlèvement et l'assassinat de touristes par les militants. Nous continuons à réclamer une solution négociée qui tienne compte des droits de toutes les parties en cause.

Le conflit terrible, les déplacements de personnes et les abus des droits de la personne continuent au Sri Lanka. Le Canada a toujours prôné des négociations pour mettre fin au conflit ethnique. Nous considérons que toutes les parties au Sri Lanka, y compris le LTTE, doivent répondre de façon positive à l'appel récent du président Kumaratunga pour la négociation d'une solution durable.

Monsieur le président,

Le Canada estime que les rapporteurs et représentants spéciaux et les organes de surveillance de l'application des traités relatifs aux droits de la personne ont un rôle à jouer au chapitre de l'évaluation des violations des droits de la personne et de l'encouragement des États à honorer leurs engagements. Tous les gouvernements, sans exception, devraient accorder leur pleine et entière collaboration aux rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme et aux organes de l'ONU responsables de l'application des traités.

Comme l'a noté dans son dernier rapport le Rapporteur spécial pour l'Iraq, le nombre d'abus flagrants des droits de la personne dans ce pays n'a pas diminué, notamment la violence de la part des forces gouvernementales à l'égard des Chiites, des Kurdes et des autres populations du nord de l'Iraq. Le Rapporteur spécial conclut que le gouvernement effectue régulièrement des exécutions politiques et inflige des châtiments brutaux à la population. En particulier, le refus des autorités de Bagdad de se prévaloir de la résolution 986 du Conseil de sécurité, selon laquelle les recettes pétrolières devraient être utilisées pour améliorer la situation humanitaire, crée des difficultés indicibles pour tous les Iraquiens.

Quant à l'Iran, le Canada demeure inquiet des détentions arbitraires, du non-respect du principe d'application régulière de la loi, des mauvais traitements infligés aux détenus et des exécutions sommaires ou injustifiées. Nous croyons que l'Iran doit mettre fin à ces pratiques immédiatement et révoquer la *fatwa* prononcée contre Salman Rushdie. La situation des minorités religieuses -- les Chrétiens, les Juifs et les Bahaïs -- est désolante. La discrimination systématique

6

7

8

9

10

11